

## **"Les entretiens tout au long de la carrière : obligations légales et moyens de pilotage de vos collaborateurs".**

*Petit déjeuner débat organisé le 23 juin dernier.*

### **Management des équipes et pilotage de carrières au service de votre stratégie de résultat.**

*" Mon activité se développe, je vais devoir recruter. Quelles seront mes obligations en terme d'entretien?"*

*" Je suis gestionnaire ressources humaines dans une entreprise de production, avec plus de 500 collaborateurs. Comment piloter les différents entretiens?"*

*" Au sein d'un groupe, je suis en charge de coordonner la gestion du personnel. Ce sont des entités très autonomes, je m'interroge sur nos obligations et comment gérer nos priorités."*

*" Manager au sein d'une agence, la gestion des ressources humaines est déléguée au management de proximité. Je viens me renseigner sur la législation."*

*" Dans une organisation en mode projet, comment mettre en place les entretiens annuels?"*

*" Lorsque la moyenne d'âge est de 38 ans, peu de salariés sont concernés par les entretiens de seconde partie de carrière. Qui doit mener les entretiens : le gestionnaire ressources humaines ou le manager direct?"*

Ce sont autant d'interrogations qui ont fait l'objet d'échanges au sein de notre agence d'Orléans, lors d'un petit déjeuner organisé le 23 juin dernier, autour du thème :

### **Les entretiens tout au long de la carrière : obligations légales et moyens de pilotage de vos collaborateurs.**

Nous avons abordé les différents types d'entretiens (entretien (annuel) d'évaluation, entretien professionnel, entretien de seconde partie de carrière). A partir de repères réglementaires (texte de références, ...) et d'informations méthodologiques (objectif des entretiens, acteur, modalités, supports, ...), les participants ont échangé sur les pratiques de leurs entreprises.

Dirigeant de PME, Responsable Ressources Humaines, Manager de proximité ont témoigné de leurs pratiques, approfondi les possibilités d'évolution au regard de la réglementation et envisagé les formations possibles en la matière.

C'est donc avec plaisir que nous renouvellerons ces rencontres autour d'un petit déjeuner-débat en octobre. Si vous êtes intéressé pour participer à ces événements, n'hésitez pas, d'ores et déjà, à nous contacter au 02 38 54 10 52.